

**AVIS PUBLIC**

**AVIS PUBLIC** vous est, par les présentes, donné par la soussignée que le conseil de la municipalité d'Eastman a été convoqué à une séance extraordinaire par le maire Yvon Laramée. La séance extraordinaire sera tenue conformément aux dispositions du *Code municipal*, au lieu habituel des séances sis au 160, chemin George-Bonnallie, le :

**Lundi 16 décembre 2019, à 19 h 30**

**Pour y traiter les sujets suivants et portant exclusivement sur ceux-là, à savoir :**

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Avis de motion et présentation du *Règlement 2020-01 sur la taxation 2020*
4. Avis de motion et présentation du *Règlement 2020-02 décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt de 1 484 425 \$ pour en payer le coût*
5. Mandat pour services professionnels pour la réfection du chemin Gilbert
6. Acceptation d'un stage non-rémunéré en secrétariat
7. Décisions relatives à la direction des ressources humaines pour l'année 2020
8. Correction de la résolution no 2019-12-497 concernant les demandes de permis dans le cadre d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)
9. Autorisation de signature de l'avenant au bail de Vidéotron (tour de télécommunication)
10. Programmation finale du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014-2018
11. Suspension du constat d'infraction concernant le bâtiment accessoire (sauna) au 11, rue Desève
12. Achat de deux génératrices portatives
13. Période de questions
14. Varia
15. Levée de la séance



Anne Turcotte  
Directrice générale et secrétaire-trésorière